

AC! ACTUALITE

La lettre des Amis d'agir ensemble contre le chômage et pour l'abolition du chômage et les exclusions

n° 33 - novembre- décembre 2022

Rassemblement du 3 décembre 2022

Samedi 3 décembre 2022, 13h 30

Rassemblement à St Denis (Métro St Denis Basilique)

Place du Caquet en face du magasin Carrefour

A l'appel des organisations de chômeurs, syndicalistes et organisations politiques.

. Pour refuser, dénoncer la réforme de l'assurance chômage qui va provoquer la misère pour des millions de chômeurs.

. Pour une réduction du temps de travail et créations d'emplois subséquents.

. Pour une indemnisation de tous les chômeurs au Smic minimum.

Nous en avons plus qu'assez des diktats de la ploutocratie de l'Union Européenne (UE) !

AC ! Agir ensemble contre le chômage !



Réforme anti chômeurs de l'assurance chômage 2022 : chômeurs coupables ??

jeudi 24 novembre 2022

par [AC ! Besançon](#)

La nouvelle réforme de l'assurance chômage décidée par le gouvernement Macron et le patronat sans la consultation des syndicats veut taper encore sur les chômeurs et leur rendre la vie impossible pour les inciter à travailler.

De quoi s'agit-il pour le gouvernement ?

Il a 2 objectifs :

Le premier, faire baisser par n'importe quel moyen le nombre officiel des chômeuses/ chômeurs, diminuer le montant total des allocations versées et augmenter le nombre des radiations par pôle emploi grâce à une politique draconienne des contrôles. En clair rendre le chômage invisible. L'objectif affiché est le « plein emploi » c'est à dire 5% de chômage peu importe la nature de l'emploi. Après avoir décidé en 2019 que les montants des indemnités allaient baisser et leur durée augmenter, **en 2022 le gouvernement fait baisser la durée des indemnités pour les nouveaux chômeurs de 25%, de 25 à 18 mois et ceci applicable dès février 2023 en période « verte », de conjoncture où le chômage serait sous les 9 % ? Et exclusion pour refus de 2 cdi. Quand la conjoncture est favorable le chômeur trinque !**

Le deuxième objectif est de mettre fin au régime de l'Unedic mis en place en 1958 où la gestion du chômage et de l'indemnisation était du ressort des représentants du monde du travail. Aujourd'hui sans passer par l'accord UNEDIC, c'est désormais le gouvernement qui décide tout seul en s'appuyant sur le fait que les cotisations salariales patronales ont été supprimées en 2018, pour être remplacées par l'impôt, la CSG,

Les chômeurs vont-ils devoir traverser la rue... pour faire le trottoir ?

mercredi 28 septembre 2022

par [Paris Sud](#)

Les libéraux ça ose tout, c'est à ça qu'on les reconnaît. Depuis des décennies, ils organisent la croissance du chômage et, concomitamment la baisse des

qui lui en donne le contrôle.

Il peut ainsi appliquer sa logique capitaliste de politique de l'emploi, refuser d'inciter le patronat à augmenter les salaires, sans taxer ses superprofits et se dispenser de lutter contre la fraude fiscale évaluée à 90 milliards.

Aussi l'association AC ! Agir ensemble contre le chômage revendique pour :

- . La création massive de postes, en particuliers dans les services publics de santé, d'éducation...
- . L'arrêt de la précarité sous toutes ses formes,
- . Le partage du temps de travail à 32 h hebdomadaires,
- . Le retrait de cette réforme et des précédentes,
- . 100% des chômeurs indemnisés et des indemnités au minimum au SMIC revalorisé.

Rassemblement place Pasteur à Besançon le samedi 3 décembre 2022 à 14H

allocations. C'est étudié pour. Affamer un peu (davantage à terme ?) les quémandeurs d'emplois qui, ainsi allégés, auront les faveurs du Médef et du président admirateur de la Dame de fer. Les « nouveaux pauvres » vont devoir traverser la

rue pour, contraints, accepter un mauvais boulot doté d'un misérable salaire.

C'est étudié pour. Nonobstant, d'aucuns conservent une dose d'humour : « Il n'est pas acceptable que les chômeurs profitent de leurs allocations pour se payer un séjour aux Bahamas ». Humour vache. Cynique, un brin sadique d'un nanti ayant fortune et accès garanti à de fabuleux émoluments. Un ministre macroniste pour tout dire.

Les bons comptes pour contredire les menteurs.

Le montant moyen de l'allocation est à peine supérieur à 1000 euros mensuels (1277 euros, chiffre Unédic) ce, pour une durée variant de 24 mois pour les moins de 53 ans à 36 mois pour les plus de 55 ans. Quant sont épuisées les allocs, le chômeur dépité, découragé doit survivre avec une ASS (Allocation Spéciale de Solidarité) ou, s'il ne réunit pas les critères permettant l'accès au pactole de consolation, le RSA (Revenu de Solidarité Active) est, en dernier recours, l'aumône accessible. Moins de 600 euros mensuels pour l'ASS comme pour le RSA.

De fait, les Bahamas c'est fort loin, même pour les indemnisés qui, privilégiés sont les 42 % des privés d'emploi indemnisés par l'Unédic. Toutes catégories additionnées (de A à E) il y a plus de 6 millions de personnes inscrites à Pôle emploi. Le « halo du chômage » qui tente de rendre visible les non inscrits ferait apparaître des chiffres encore plus conséquents.

Ne nous laissons pas tromper par des leurres

De sérieux périodiques fort orientés, ébahis et ravis comme Les Echos non cesse d'insister sur la diminution du chômage.

Fadaïses ! Les 700 000 contrats d'apprentissage ne donneront pas du boulot à tous les apprentis. L'irrépressible montée des « boulots à la con » (Bullshit jobs dans la langue du regretté David Graeber), le sous emploi des ubérisés livreurs en bécanes, scooters et patins à roulettes (j'en ai vu en banlieue sud), sont évalués dans la « population active occupée ». Trucages et bidouillages. Ne nous laissons pas tromper par des leurres.

La cabale au Canada

« Quand ça va bien, on durcit les règles », déclare, décontracté le ministre du travail, Olivier Dussopt. Ce n'est pas Aux Bahamas, mais au Canada qu'il a trouvé la recette pour « favoriser le retour à l'emploi ». Au nord des Amériques, la modulation des indemnités s'accorde avec les fluctuations du marché du travail. L'importation éventuelle de la méthode peut s'avérer inopérante, l'économie qui vient du froid, n'est pas celle des régions encore tempérées...

Qui et comment va-t-on décider que ça va bien ou un peu mieux ? Va-t-on régionaliser les estimations et les indemnités ? Les régions touristiques en été embauchent davantage qu'en hiver, donc... au service en salle ou à la plonge en cuisine des petits boulots disponibles. Le comptage va-t-il se faire par profession ?

Ça repart dans le bâtiment,... les industries automobile en phase de production de la voiture électrique cherche quelques ingénieurs et d'assez nombreux OS,... Indécence, approximation, jactance pour discipliner les chômeurs. Magouille libérale, ne nous laissons pas avoir par cette cabale au Canada.

Laissons-nous guider par le bon sens

Le CNR (Conseil National de la Rénovation) est une attaque en règle contre le Conseil National de la Résistance. CNR historique à qui nous devons la Sécurité Sociale, la retraite, l'amélioration des salaires et des conditions de travail. Une démolition- déconstruction programmée par une huile de Médef, Monsieur Denis Kessler il y a plusieurs années. La réforme punitive de l'assurance chômage, n'est qu'un élément d'une politique globale.

Ces gens là, libéraux sans frein sont insatiables.

Une véritable compulsion de privatisations les possède. Maastrichtiens Maastrichtiens serviles ils ont eu la SNCF, les PTT, EDF, GDF sous un frêle maquillage étatique, les hôpitaux font de la tarification à l'acte, on vient de supprimer des milliers de lits et les urgences de nuit, les HLM sont progressivement, sournoisement privatisés,... où s'arrêteront-ils ? Ils ne s'arrêteront pas. Sauf si nous sommes nombreux et déterminés pour leur barrer la route.

Pour ce nouvel itinéraire, laissons nous guider par le bon sens.

. Une réduction du temps de travail à 32 h hebdo comme première étape . Travailler moins, mieux avec embauches conséquentes. C'est possible et nécessaire. La production robotisée ne doit plus gonfler les dividendes des actionnaires.

. Une indemnisation correcte, juste suffisante au niveau du Smic pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

. La retraite, au plus tard (c'est bien tard)) à 60 ans.

Non à l'indemnisation chômage à la carte

vendredi 30 septembre 2022

par [AC ! RES](#)

Le gouvernement entend prolonger la réforme assurance chômage 2019, jusqu'à fin 2023 tout en proposant un projet de loi, entre temps, visant à modifier le principe indemnitaire de l'assurance chômage qui est un droit assurantiel.

Alors que 6, 5 millions de chômeurs sont inscrits à Pôle emploi toutes catégories confondues (source UNEDIC), le gouvernement, au nom du prétendu "plein emploi" et des métiers dits en "tension", va tenter, par un passage en force, d'instaurer un système d'indemnisation à la "canadienne" visant les territoires (départements, régions) en fonction de l'emploi et de l'employabilité, suivant un schéma très particulier.

Autrement dit, il y aura une disparité de l'indemnisation chômage en raison de la localisation des chercheurs d'emploi et des bassins d'emploi.

C'est une remise en cause très subjective de notre système d'indemnisation ;

C'est le retour des loueurs de bras du 19 ème siècle voulu par le MEDEF ;

C'est le conditionnement de la protection sociale à l'image de la Chine ;

C'est la mise en cause de nos libertés individuelles et de choix ;

C'est de la discrimination en fonction des personnes et des territoires ;

C'est l'exploitation des salari(e)s mettant à mal l'augmentation des salaires et les revendications concernant les conditions de travail.

En fait, c'est le démantèlement voulu de l'assurance chômage avec "France travail"

Pourtant l'article 11 du préambule de la Constitution de 1946 dispose :

Art.11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

Les parlementaires seront saisis au mois d'octobre 2022 de ce projet nauséabond.

Sachons leur faire dire NON !

Non à cette injustice, à ce mépris des populations auxquelles on a imposé des conditions d'existence misérables et de maltraitance sociale.

Oui à ce principe républicain que sont l'égalité et la solidarité.

Oui à l'équité, au partage de la richesse produite.

Je soutiens « Les Amis d'Agir ensemble contre le chômage »

et je vous adresse un don de : euros

Je règle par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'AC ! (66% du don est déductible du montant à payer de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu imposable)

Mes coordonnées (pour recevoir le justificatif courant mars):

Nom, prénom :

Adresse :

.....

à retourner à AC ! 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS